

Lycée agricole et viticole

Ouvrez le champ des possibles

Cosne sur Loire



4^{ème} et 3^{ème} EA

Le cycle 4 est constitué par les classes de quatrième et de troisième de l'Enseignement Agricole (EA).

Les élèves du cycle 4 de l'EA élaborent des projets professionnels, d'orientation et de formation en lien avec les métiers de l'agriculture, au sens large.



Admission sans dérogation

L'admission en 4^{ème} EA se fait via une commission après une classe en 5e de collège, en 4^{ème} de SEGPA ou une 4^{ème}.

L'entrée en 3^{ème} EA s'effectue naturellement après une 4^{ème} de l'Enseignement Agricole ou après une 4^{ème} de collège, un doublement de 3^{ème}.

Il est possible de réaliser un « stage d'immersion » d'une journée pour découvrir ces formations et notre établissement.

Objectifs

La formation en 4^{ème} et 3^{ème} de l'EA est destinée à :

- motiver les jeunes en échec scolaire ou en opposition avec le système éducatif classique, quel que soit leur parcours scolaire antérieur,
- accompagner les jeunes dans une démarche positive de leur orientation,
- préparer les élèves à une qualification professionnelle dans le domaine agricole ou autre.

Cette formation allie enseignement théorique, pratique et séquences en entreprises.

Avec une pédagogie adaptée, elle permet à l'élève de reprendre confiance en lui et de réconcilier le jeune avec l'école.

Elle permet d'élaborer son projet personnel en travaillant l'orientation par l'acquisition d'une formation générale et la découverte de la réalité du monde professionnel dans les domaines de la viticulture, de l'animal ou des végétaux.

Ce cycle prépare à l'obtention du **Diplôme National du Brevet (DNB), série professionnelle**.

Après la 3^{ème} EA, les élèves s'orientent vers une 2^{nde} professionnelle de leur choix, un CAP.

Les élèves avec de très bons résultats peuvent envisager une 2^{nde} Générale dans l'enseignement agricole.

Taux de réussite au DNB ~ 100%

DNB : Diplôme National du Brevet



Erasmus+



Enseignements communs

Horaire disciplinaire hebdomadaire (indicatif) en classe de 4 ^{ème} & 3 ^{ème}	
Français	3 h
Langue vivante anglais	2 h
Histoire Géographie – Enseignement Moral et Civique	2 h
Mathématiques	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Éducation socioculturelle	2 h
Technologies de l'informatique et du multimédia/Information-documentation	1 h
Biologie - écologie	1h30
Physique - chimie	1h30
Accompagnement Personnalisé	2h

EPI - Enseignements Pratiques Interdisciplinaires -7h

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) permettent de construire et d'approfondir des connaissances et compétences grâce à une réalisation concrète individuelle ou collective. Ils aboutissent à des réalisations (présentation orale ou écrite, constitution d'un carnet, etc.) et permettent de découvrir un champ professionnel vers lequel le jeune pourra s'orienter après la 3^{ème}.

L'Enseignement Pratique Interdisciplinaire « L'Animal »

Il s'agit de faire découvrir aux élèves la conduite des animaux d'élevage, en appui sur une ou plusieurs activités. Cette découverte s'opère à travers la mise en œuvre d'un projet autour d'un élevage à caractère pédagogique, conduit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la prise en compte du bien-être animal, avec l'application d'une démarche agro-écologique et une sensibilisation à la place de l'élevage dans la société.

L'Enseignement Pratique Interdisciplinaire « les végétaux cultivés »

a pour finalité la découverte des diverses activités, des métiers afférents à la production végétale, à la transformation et l'utilisation des produits d'origine végétale. Cet EPI a pour ambition la découverte de la vie professionnelle et des métiers liés à l'agriculture au sens large.

L'Enseignement Pratique Interdisciplinaire « Viticulture » est en lien avec l'exploitation agricole du lycée – les élèves appréhendent le domaine de la vigne et de la viticulture par le biais de travaux pratiques. L'élève peut ainsi s'approprier l'environnement professionnel des métiers liés à la viticulture et en découvrir la diversité des activités.

Renseignements & Inscriptions

66 Rue Jean Monnet 58200 Cosne/Loire - 03 86 26 67 67- www.epleanevers.educagri.fr

Secrétariat : 03 86 26 67 67 - CPE : Mme DEROUX – Responsable de site : Mme FLEURY

Accompagnement Personnalisé

En groupe à effectif réduit, il offre des activités variées de soutien et d'approfondissement de méthodologie et d'aide aux devoirs.



- 1 semaine de stage individuel en entreprise (selon la réglementation en vigueur)

- 3 semaines thématiques :
"accueil" – "mise en œuvre et valorisation des projets" –
"éducation à la santé et à la sexualité"

